



COMMUNIQUÉ

Cimetière de Basse-Terre **Gestion du cimetière**

Monsieur André ATALLAH, Maire de la ville de Basse-Terre, informe la population du recensement des tombes en conques à lambis ainsi que les caveaux non identifiés, au sein du cimetière municipal.

A cet effet, il invite les concessionnaires ou ayants-droit à se faire connaître urgemment au bureau du conservateur administratif situé à l'hôtel de ville.

Monsieur Le Maire compte sur la compréhension de tous pour la bonne exécution de cette enquête.

Le Maire

André ATALLAH

